

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AOÛT 2018
TABLES DES MATIÈRES

1.	OUVERTURE	1877
2.	ORDRE DU JOUR.....	1877
	2018 08 170 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AOÛT 2018.....	1877
3.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL	1878
	2018 08 171 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2018	1878
4.	QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2018 .	1878
5.	PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	1878
6.	RAPPORTS.....	1878
	6.1 RAPPORT DU MAIRE	1878
	6.3 RAPPORT DU D.G.	1878
7.	ADMINISTRATION	1879
	2018 08 172 7.1. COLLOQUE DE L'ADMQ – LE JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018	1879
	2018 08 173 7.2. RENOUELEMENT DE L'ASSURANCE 2018-2019	1879
	2018 08 174 7.3. TOURNOI ANNUELLE DU MAIRE DE WATERVILLE.....	1879
	2018 08 175 7.4. CAMPAGNE DE FINANCEMENT ANNUELLE 2018 DE LA FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICE SOCIAUX DE LA MRC DE COATICOOK	1879
	2018 08 176 7.5. COLLOQUE ADMQ – DEMANDE DE CADEAU POUR LES PARTICIPANTS	1880
	2018 08 177 7.6. RÉCLAMATION D'INDUSTRIELLE ALLIANCE ET AUTRES FRAIS DANS LE DOSSIER BERGERON ET BOUTIN	1880
	2018 08 178 7.7. REMPLACEMENT D'UNE CONDUITE SANITAIRE DE +/- 13 MÈTRES — DOSSIER DAVID BERGERON ET NANCY BOUTIN — ENTÉRINE LES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES DES TRAVAUX DU 5 ET 6 JUILLET 2018	1880
8.	URBANISME	1881
	2018 08 179 8.1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEUR 2018-001	1881
9.	VOIRIE	1881
	2018 08 180 9.1 SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER	1881
10.	HYGIÈNE DU MILIEU	1882
	2018 08 181 10.1 FIN DU PROJET DU PROLONGEMENT DU RÉSEAU SANITAIRE DU CHEMIN FAVREAU	1882
	2018 08 181 10.2. FORMATION ESPACE CLOS	1882
11.	SÉCURITÉ	1882
	2018 08 182 11.1. DÉPÔT DU CERTIFICAT D'ÉTALONNAGE : CALIBRATION DÉTECTEUR PORTABLE	1882
	2018 08 182 11.2. FORMATION SIMDUT	1882
	2018 08 183 11.3. FORMATION D'AFFÛTAGE ET ENTRETIEN DE LA SCIE MÉCANIQUE	1882
12.	LOISIRS ET CULTURE.....	1882
	2018 08 184 12.1. DURÉE DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILIAL ET DES AÎNÉS.....	1882
	2018 08 185 12.2. PROJET DE LA DALLE DE BÉTON, L'ACIER GALVANISÉ À LA PATINOIRE.....	1883
13.	CORRESPONDANCE	1883
	2018 08 186 13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE	1883
14.	TRÉSORERIE.....	1883
	2018 08 187 14.1. RATIFIER LES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE JUILLET 2018.	1883
	2018 08 188 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 6 AOÛT 2018	1884
	14.3. RAPPORT DE FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET L'ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, AU 31 JUILLET 2018. [ARTICLE 176.4 DU CODE MUNICIPAL]	1884
	2018 08 189 14.4. VIREMENT DE CRÉDITS	1884
15.	VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS	1885
	2018 08 190 15.1. CROIX DE CHEMIN : CHEMIN DE LA RIVIÈRE	1885
	2018 08 191 16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	1885

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 6 août 2018, à 19 h, présidé par Monsieur le Maire Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Madame Émilie Groleau (arrivé à 20 h 53) Monsieur Yvon Desrosiers
Monsieur Jacques Ménard (absent) Madame Line Gendron
Madame Lyssa Paquette Monsieur Éric Leclerc (arrivé 19 h 05)

Formant le quorum du Conseil municipal sous la présidence du maire.

Monsieur Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution comme suit :

1. Ouverture

2. Ordre du jour

2018 08 170 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AOÛT 2018

1. Ouverture

- 1.1. Moment de réflexion
- 1.2. Mot de bienvenue du maire
- 1.3. Présence des membres du conseil

2. Ordre du jour

- 2.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 août 2018

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

- 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2018,

4. Suivi des affaires découlant du point 3

- 4.1. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

5. Présence et période de questions

- 5.1. Présence et période de questions

6. Rapports

- 6.1. Rapport du maire sur ses activités
- 6.2. Rapport des comités
- 6.3. Rapport du D. G.

7. Administration

- 7.1. Colloque de l'ADMQ — le jeudi 13 septembre 2018
- 7.2. Renouvellement de l'assurance 2018-2019
- 7.3. Tournoi annuel du maire de Waterville
- 7.4. Campagne de financement annuelle 2018 de la Fondation de CSSS de la MRC de Coaticook
- 7.5. Colloque ADMQ — Demande de cadeau pour les participants
- 7.6. Réclamation d'Industrielle Alliance et autres frais dans le dossier Bergeron et Boutin
- 7.7. Remplacement d'une conduite sanitaire de +/- 13 mètres — Dossier David Bergeron et Nancy Boutin — entérinés les coûts supplémentaires des travaux du 5 et 6 juillet 2018

8. Urbanisme

- 8.1. Demande de dérogation mineure 2018-001

9. Voirie

- 9.1. Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier

10. Hygiène du milieu

- 10.1. Fin du projet du prolongement du réseau sanitaire du chemin Favreau
- 10.2. Formation : Espace clos

11. Sécurité

- 11.1. Dépôt du certificat d'étalonnage : calibration détecteur portable
- 11.2. Formation SIMDUT
- 11.3. Formation d'affûtage et entretien de la scie mécanique

12. Loisirs et Culture

- 12.1. Durée du plan d'action de la Politique familiale et des aînés
12.2. Projet de la dalle de béton, l'acier galvanisé à la patinoire

13. Correspondance

- 13.1 Adoption de la correspondance

14. Trésorerie

- 14.1 Ratifier les comptes payés du mois de juillet 2018
14.2 Adoption des comptes à payer au 6 août 2018
14.3 Rapport de fonctionnement, investissement et l'état de fonctionnement, au 31 juillet 2018. (Article 176.4 du Code municipal)

15. Varia et période de questions

- 15.1. Croix de chemin : Chemin de la Rivière

16. Levée de l'assemblée ordinaire

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE l'ordre du jour soit de la séance ordinaire du 6 août soit adopté tel que lu et rédigé en laissant le point varia ouvert.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

3. Adoption du procès-verbal

2018 08 171

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2018

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2018 soit adopté tel que rédigé

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

4. Questions et suivi, s'il y a lieu relativement au procès-verbal de la session ordinaire du 3 juillet 2018

Le directeur général dépose son rapport sur le suivi du procès-verbal de la dernière session ordinaire.

5. Présences et période de questions

Sont présents : Monsieur Stéphane Bourget, inspecteur municipal, Mme Krystèle Boislard, coordonnatrice du SAE. Il a été question de faire un camp à la relâche scolaire de 2019 soit du 4 au 8 mars 2019, une invitation sera envoyée à la municipalité de Martinville, afin de voir leurs intérêts, le dossier sera à suivre lors de la prochaine séance.

6. Rapports

6.1 RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire Bernard Marion a participé à 8 rencontres et/ou réunions à la MRC et à la municipalité.

Madame la conseillère Lyssa Paquette a participé à 2 rencontres et/ou réunions
Monsieur le conseiller Yvon Desrosiers a participé à 1 rencontre et/ou réunion
Madame la conseillère Line Gendron a participé à 1 rencontre et/ou réunion
Monsieur le conseiller Éric Leclerc a participé à 1 rencontre et/ou réunion

6.3 RAPPORT DU D.G.

Le rapport et suivi du directeur général est déposé.

7. Administration

2018 08 172 7.1. COLLOQUE DE L'ADMQ — LE JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que :

D'inscrire monsieur Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité au Colloque de zone Estrie de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra le 13 septembre 2018, au coût de 90 \$ incluant les taxes ainsi que les frais inhérents (déplacement).

D'autoriser le directeur général à faire le paiement à l'Association des directeurs municipaux de Québec — Zone Estrie.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2018 08 173 7.2. RENOUELEMENT DE L'ASSURANCE 2018-2019

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE renouveler la police d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) au coût de 17 321 \$ pour l'assurance annuel incluant 273 \$ pour l'assurance bénévole et 404 \$ pour le camion totalisant la somme de 17 998 \$ pour la période du 7 août 2018 au 7 août 2019.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement au Groupe Ultima Inc.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2018 08 174 7.3. TOURNOI ANNUEL DU MAIRE DE WATERVILLE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

D'autoriser monsieur Bernard Marion à participer au souper du Tournoi de golf du maire de Waterville pour un montant de 45 \$.

D'autoriser la direction générale à faire l'inscription et le paiement.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2018 08 175 7.4. CAMPAGNE DE FINANCEMENT ANNUELLE 2018 DE LA FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICE SOCIAUX DE LA MRC DE COATICOOK

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

D'autoriser une contribution de 100 \$ à la Fondation du Centre de santé et des services sociaux de la MRC-de-Coaticook Inc.

D'affecter et d'engager le crédit au montant de 100 \$ dans la catégorie administration don et subvention au poste 02 19 000 447 ;

D'autoriser la direction générale à faire le paiement à la Fondation du Centre de santé et des services sociaux de la MRC-de-Coaticook Inc.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2018 08 176 7.5. COLLOQUE ADMQ — DEMANDE DE CADEAU POUR LES PARTICIPANTS

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

D'offrir les livres pour enfants au nombre de quatre, fais par Mme Johanne Roy et Mme Annick Côté d'un montant 59,30 \$ taxes incluses.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2018 08 177 7.6. RÉCLAMATION D'INDUSTRIELLE ALLIANCE ET AUTRES FRAIS DANS LE DOSSIER BERGERON ET BOUTIN

CONSIDÉRANT que la municipalité a réalisé les travaux de remplacement complet de la conduite appartenant à la municipalité les 5 et 6 juillet 2018 et de la conduite privée de monsieur Bergeron et de madame Boutin ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a mis fin aux procédures judiciaires par sa résolution 2018 07 168 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité ayant fait l'arrêt des procédures anéantit tous les arguments juridiques ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le conseil municipal accepte de payer à Industrielle Alliance, assurance auto et habitation la somme de 999,65 \$;

QUE le conseil municipal accepte de payer les frais de justice de 800 \$ qui peuvent être demandés par l'avocat des propriétaires le tout conditionnel à ce que l'avocat des propriétaires accepte de se désister sans frais ;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à faire parvenir la présente résolution et le paiement à Industriel Alliance, à Me Mélanie Pelletier, avocate – Monty Sylvestre et à madame Nancy Boutin.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2018 08 178 7.7. REMPLACEMENT D'UNE CONDUITE SANITAIRE DE +/- 13 MÈTRES — DOSSIER DAVID BERGERON ET NANCY BOUTIN — ENTÉRINENT LES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES DES TRAVAUX DU 5 ET 6 JUILLET 2018

CONSIDÉRANT que la municipalité a réalisé les travaux de remplacement complet de la conduite appartenant à la municipalité les 5 et 6 juillet 2018 et de la conduite privée de monsieur Bergeron et de madame Boutin ;

CONSIDÉRANT que les travaux réalisés ont dépassé les coûts prévus par la résolution 2018 07 168 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

D'entériner le dépassement des coûts au montant de 5 680 \$ pour les travaux de remplacement d'une conduite de 200 mm et de remplacer la conduite des propriétaires, monsieur David Bergeron et de Nancy Boutin ;

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

8. Urbanisme

2018 08 179 8.1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2018-001

CONSIDÉRANT que tous les documents exigés par la municipalité ont été fournis dans les temps par le demandeur ;

CONSIDÉRANT qu'une demande de lotissement dans le but de séparer la résidence de la ferme sur le lot projeté 6 249 189 ;

CONSIDÉRANT que le puits desservant la résidence est situé à l'extérieur de l'emplacement. Selon la loi sur la Protection du territoire agricole, la superficie autorisée en zone verte doit être réduite de la superficie correspondant à la distance pour se rendre au puits, par une largeur d'un mètre. Le lot projeté a une superficie de 4 959,2 mètres carrés ;

CONSIDÉRANT que la superficie n'est pas conforme au règlement de lotissement, qui exige 5 000 mètres carrés ;

CONSIDÉRANT que le demandeur fait la demande afin de réduire le frontage avant minimal à 62.08 mètres, lorsque le règlement # 356-14 exige 75 mètres de frontage sur une route numérotée ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule fait partie de la présente résolution ;

QUE le conseil est favorable à la recommandation du CCU d'accorder la dérogation mineure 2018-01 et d'autoriser le lotissement demandé afin de régulariser la situation ;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à faire parvenir ladite résolution au propriétaire et d'en informer l'inspecteur en bâtiment et environnement.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

9. Voirie

2018 08 180 9.1 SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

CONSIDÉRANT que la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a reçu la confirmation par le Ministère des Transports du Québec de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de la subvention pour l'amélioration des chemins, du Cordon, Grande-Ligne, chemin Perreault, chemin Rivard et chemin Scalabrini au montant de 40 000 \$, dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration pour l'année 2018 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins Scalabrini, du Cordon, Perreault et, Grande-Ligne, au coût 97 985 \$ (taxes nettes) pour un montant subventionné de 40 000 \$, conformément aux exigences du Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

QUE les travaux aient été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les chemins dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

10. Hygiène du milieu

10.1 FIN DU PROJET DU PROLONGEMENT DU RÉSEAU SANITAIRE DU CHEMIN FAVREAU

Ce point est reporté à la séance de septembre

2018 08 181 10.2. FORMATION ESPACE CLOS

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'inspecteur municipal à participer à une formation publique en espace clos à sur le Web gratuitement, cette formation est offerte par la Chambre de Commerce de Coaticook ;

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

11. Sécurité

11.1. DÉPÔT DU CERTIFICAT D'ÉTALONNAGE : CALIBRATION DÉTECTEUR PORTABLE

Dépôt du certificat d'étalonnage de la calibration du détecteur portable au gaz.

2018 08 182 11.2. FORMATION SIMDUT

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'inspecteur municipal à participer à une formation SIMDUT par WEB gratuitement, cette formation est offerte par la Chambre de Commerce de Coaticook ;

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2018 08 183 11.3. FORMATION D'AFFÛTAGE ET ENTRETIEN DE LA SCIE MÉCANIQUE

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'inspecteur municipal à participer à une formation affûtage et entretien mécanique, au coût de 55 \$ taxes incluses d'une durée de 12 h sur 2 jours les 17 et 18 septembre ;

DE requérir de la trésorerie le paiement au poste budgétaire 02 32 000 310.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

12. Loisirs et Culture

2018 08 184 12.1. DURÉE DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

CONSIDÉRANT que par sa résolution du 3 juillet, la municipalité a confirmé à la MRC de Coaticook qu'elle souhaite renouveler sa politique Familiale et des aînés et lui confie la coordination ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE sa politique familiale et des aînés municipale et de son plan d'action 2019-2021 soit d'une durée de (3 ans ou 5 ans) ;

QUE la présente résolution soit envoyée à Madame Céline Bouffard chargée de projet- Politique familiale et des aînés, à la MRC de Coaticook.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2018 08 185

12.2. PROJET DE LA DALLE DE BÉTON, L'ACIER GALVANISÉ À LA PATINOIRE

CONSIDÉRANT que la municipalité doit procéder par appel d'offres pour la construction d'une dalle en béton, pour l'acier galvanisé (forfaitaire) afin d'obtenir un prix pour chacun des items ;

CONSIDÉRANT que les travaux seront réalisés en régie par la municipalité ;

CONSIDÉRANT que le contrat pour le béton, l'acier galvanisé s'élève à plus de 25 000 \$ taxes incluses ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance des articles 935 et 938.0.3 du code municipal ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser de lancer une demande de prix par invitation, pour la construction d'une dalle de béton, pour l'acier galvanisé tel que le plan révisé 2018 07 12 pour la patinoire ;

AFIN d'être considérées, les soumissions devront être déposées au bureau du directeur général et secrétaire-trésorier avant 11 heures, le 28 août 2018 et seront ouverte publiquement le même jour, à 11 h.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

13. Correspondance

2018 08 186

13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la liste de la correspondance à ce jour est déposée en regard du conseil et suivi de cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

14. Trésorerie

2018 08 187

14.1. RATIFIER LES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE JUILLET 2018.

CONSIDÉRANT que le directeur général dépose la liste des salaires, le rapport de trésorerie pour le mois se terminant le 31 juillet 2018 ;

CONSIDÉRANT que le directeur général dépose le rapport de la trésorerie, incluant la conciliation bancaire, les chèques payés après réunion, les prélèvements payés après réunion et les dépôts directs payés après la réunion du 3 juillet 2018 ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

DE ratifier le paiement des salaires des employés et des membres du conseil pour le mois mars du chèque/dépôt 501 052 au 501088 pour un montant de 18 289,16 \$;

DE ratifier le paiement des comptes payés après le 4 juin 2018 au montant de 1 131,14 \$:

- Payé par chèques numéro 4473 au montant de 4441,01 \$;
- Payé par prélèvement numéro 13932 à 13 934 au montant de 538,45 \$;
- Payé par dépôt direct, numéro 428 au montant de 151,68

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2018 08 188

14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 6 AOÛT 2018

CONSIDÉRANT que le directeur général dépose la liste des comptes à payer au 6 août 2018 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

D'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 99 183,09 \$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des activités de fonctionnement et des activités d'investissement ;

- comptes à payer par chèque 4474 au 44511 pour un montant de 65 766,58 \$
- comptes à payer par prélèvement 13935 au 13940 pour un montant de 7 424,46 \$
- comptes à payer par dépôt direct 429 à 439 pour un montant de 25 992,05 \$

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants aux activités de fonctionnement et des activités d'investissement du budget, pour faire le paiement des comptes et déboursés au montant de 99 183,09 \$ au 6 août 2018.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

14.3. RAPPORT DE FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET L'ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, AU 31 JUILLET 2018. [ARTICLE 176.4 DU CODE MUNICIPAL]

Le rapport est déposé

2018 08 189

14.4. VIREMENT DE CRÉDITS

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

7,6 Réclamation d'Industrielle Alliance et autres frais dans le dossier Bergeron et Boutin

De requérir de la trésorerie le paiement au poste budgétaire 02 41 400 522

D'autoriser le virement des crédits suivants :

Virement à 59 11000 000, surplus		1 799.65 \$
Virement de 02 41400 522, entretien réparation	1 799.65 \$	



7.7 REMPLACEMENT D'UNE CONDUITE SANITAIRE DE +/- 13 MÈTRES – DOSSIER DAVID BERGERON ET NANCY BOUTIN – ENTÉRINÉS LES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES DES TRAVAUX DU 5 ET 6 JUILLET 2018

De requérir de la trésorerie le paiement au poste budgétaire 02 41400 522

D'autoriser le virement des crédits suivants :

Virement à 59 11000 000, surplus		5 680 \$
Virement de 02 41400 522, entretien réparation	5 680 \$	

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

15. Varia et période de questions

2018 08 190 15.1. CROIX DE CHEMIN : CHEMIN DE LA RIVIÈRE

ATTENDU que les membres du conseil renoncent à la documentation disponible 72 heures avant la prise de décision ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE faire une estimation pour savoir quel serait le coût pour faire la réfection de la croix de chemin sur le chemin de la Rivière

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2018 08 191 16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

DE procéder à la levée de l'assemblée, il est 22 h 28

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

Bernard Marion, maire

Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Réjean Fautoux

Directeur général et secrétaire-trésorier

